

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 126/01

ÉFAI – 010320 – AMR 37/004/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

HONDURAS Pedro Marchetti, prêtre et défenseur des droits humains
les membres du *Movimiento Campesino del Aguán* (MCA, Mouvement des paysans de la vallée de l'Aguán)

Londres, le 22 mai 2001

Une influente personnalité politique locale a apparemment recruté des hommes de main pour éliminer un prêtre jésuite, qui aide des paysans à défendre leurs terres contre les revendications de grands propriétaires terriens. Le père Pedro Marchetti a été informé de ce projet d'assassinat le 2 mai par des agriculteurs inquiets de son sort.

Citoyen des États-Unis, le père Marchetti vit et travaille depuis de nombreuses années dans la vallée de l'Aguán, région située dans le nord du pays. Il soutient l'action du *Movimiento Campesino del Aguán* (MCA, Mouvement des paysans de la vallée de l'Aguán), qui mène campagne pour obtenir une normalisation de la situation en matière de propriété foncière, et empêcher les propriétaires terriens de s'emparer définitivement de certains terrains ou de les utiliser pour des cultures ayant un effet préjudiciable sur l'environnement et les ressources en eau.

Pedro Marchetti et les membres du MCA ont précédemment fait l'objet d'actes d'intimidation et de menaces de mort de la part de propriétaires terriens et d'hommes d'affaires, en raison de leur engagement légitime en faveur des droits fonciers des paysans. En octobre 1998, ce prêtre avait été menacé de mort, apparemment par les mêmes personnes, après avoir publiquement déclaré que la collectivité était déterminée à tout mettre en œuvre pour que les responsables du meurtre du militant écologiste local Carlos Escaleras, tué en 1997, soient traduits en justice.

Un procureur a engagé des poursuites judiciaires contre Pedro Marchetti et le MCA pour appropriation illégale de terres. La *Coordinadora Nacional Contra la Impunidad* (CONACIM, Coordination nationale contre l'impunité), une fédération de 10 organisations non gouvernementales (ONG), a dénoncé l'enquête menée sur ces personnes, en estimant qu'il s'agissait d'une initiative motivée par des considérations politiques, uniquement destinée à discréditer ce prêtre et le MCA.

Des ministres honduriens ont précédemment reconnu la réalité du danger que courait Pedro Marchetti, mais les autorités n'ont mené aucune enquête digne de ce nom en vue de traduire en justice les responsables présumés de ces graves menaces.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La campagne menée contre Pedro Marchetti et le MCA s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'atteintes aux droits humains commises contre des militants associatifs, notamment des indigènes et des écologistes, qui tentent de défendre leurs droits fonciers et de protéger l'environnement. Amnesty International recueille fréquemment des informations selon lesquelles des hommes de main ayant menacé et tué des militants ont partie liée avec des propriétaires terriens de la région concernée. L'organisation ne prend aucunement position sur les problèmes de litiges fonciers, mais elle mène campagne contre les atteintes aux droits humains commises dans le cadre de ces conflits (pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez consulter le document intitulé *Honduras: Justice fails indigenous people* [Honduras. Les indigènes abandonnés à leur sort par la justice], AMR 37/10/99, septembre 1999).

D'après les informations recueillies, au moins 25 dirigeants indigènes ont été victimes de meurtres au cours des dix dernières années, et les autorités n'ont pris aucune mesure pour déférer à la justice les auteurs de ces crimes. Des défenseurs de l'environnement ont également été sacrifiés aux intérêts de certains propriétaires terriens. Tel a notamment été le cas de Carlos Escaleras et Carlos Antonio Luna, qui ont été tués en 1997 et 1998.

Amnesty International est préoccupée par l'impunité dont jouissent les responsables de ces homicides, qui ne peut que les encourager à continuer à commettre des atteintes aux droits humains, en les confortant dans l'idée qu'ils ne seront pas inquiétés.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / courrier électronique / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou en français) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Pedro Marchetti et des membres du *Movimiento Campesino del Aguán* (MCA, Mouvement des paysans de la vallée de l'Aguán), au vu des informations selon lesquelles des hommes de main ont été recrutés pour tuer ce prêtre jésuite ;
- demandez aux autorités de prendre des mesures pour protéger le père Marchetti et les membres du MCA, en accord avec les intéressés ;
- exhortez les autorités à ordonner l'ouverture dans les plus brefs délais d'une enquête impartiale et exhaustive sur les allégations faisant état de ce projet d'assassinat, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- déclarez vous inquiet à l'idée qu'une information judiciaire apparemment motivée par des considérations politiques a été ouverte sur Pedro Marchetti par le ministère public ;
- rappelez au gouvernement qu'il est tenu de soutenir l'action des défenseurs des droits humains en faveur de la protection et de la promotion des droits fondamentaux, conformément aux dispositions de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, adoptée par les Nations unies le 9 décembre 1998.

APPELS À :

Président de la République :

S. E. Carlos Roberto Flores Facussé
Presidente de la República de Honduras
Casa Presidencial
Boulevard Juan Pablo Segundo
Palacio José Cecilio del Valle
Tegucigalpa, Honduras
Fax : + 504 234 1484

Courriers électroniques : law_bureau@hotmail.com

Formule d'appel : *Sr. Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

Procureur général :

Dr. Roy Edmundo Medina
Fiscal General de la República
Fiscalía General, Ministerio Público
Edificio Castillo Poujol, 4 Avd,
Colonia Palmira, Boulevard Morazán
Tegucigalpa, Honduras
Fax : + 504 239 4750 / 239 3698

Formule d'appel : *Sr. Fiscal General*, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Lic. Delmer Urbizo Panting
Ministro de Gobernación y Justicia
Ministerio de Gobernación y Justicia
Palacio de los Ministerios, 2° piso
Tegucigalpa, Honduras
Fax : + 504 237 1121

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains :

Coordinadora Nacional Contra la Impunidad
Apartado Postal 1243
Tegucigalpa, Honduras

Commissaire national pour la protection des droits humains :

Dr. Leo Valladares Lanza
Comisionado Nacional de Protección de los Derechos Humanos
Avda. La Paz No. 2444, Contigua a Galerías La Paz
Tegucigalpa, Honduras
Fax : + 504 236 7213

Courriers électroniques : conadeh5@hondutel.hn / info@conadeh.hn

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 3 JUILLET 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*